

**Réunion du 14 septembre 2020**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.  
Mme Alfonso ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT
- Excusé(s) : Mme JUNG Martine
- Absent(s) : M. CARBIENER Thierry, M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc
- Ne prennent pas par au vote : Mme Stéphanie KOCHERT
- Rapporteur : M. Etienne BURGER

**CP/2020/231**

**M320\_2020\_09\_15\_231**

**70510 - Modernisation du réseau routier**

**Proposition d'avenant à des conventions de désignation de maîtrise d'ouvrage pour prendre en compte le dépassement du coût des travaux**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Concernant la commune de Wingersheim-les-Quatre-Bans :

- décide d'augmenter de 4 649,68€ TTC la part départementale des travaux de voirie initialement prévue dans la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage n°2017/080, conclue le 15 décembre 2017 entre la Commune de Wingersheim-les-Quatre-Bans et le Département, à 95 163,00 € TTC

- approuve l'avenant N°1 à cette convention qui contractualise la décision de cette augmentation ;

Concernant la commune de Climbach :

- décide d'augmenter de 19 000,00€ TTC la part départementale des travaux de voirie initialement prévue dans la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage n°2016/126, conclue le 21 décembre 2016 entre la Commune de Climbach et le Département, à 66 000,00 € TTC

- approuve l'avenant N°1 à cette convention qui contractualise la décision de cette augmentation ;

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces avenants.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 41**

<b>Vote(s) pour :</b>	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	40
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-  
lmc1140375-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20